

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Star Fund Balanced

Classe: R (Capitalisation)
BE0026510298

un Compartiment de Star Fund

Un Fonds Commun de Placement ("FCP") conforme au droit belge et à la législation en matière de fiscalité des fonds d'épargne-pension en Belgique, présentant une structure à compartiments multiples avec une responsabilité séparée entre les compartiments et géré par ING Solutions Investment Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

► Objectif d'investissement :

Le Compartiment investit dans un portefeuille mixte d'actions, d'obligations et instruments du marché monétaire et liquidités essentiellement libellés en euro et conformément à la législation applicable aux fonds d'investissement et à la législation en matière de fiscalité des fonds d'épargne-pension.

► Politique d'investissement :

Le Compartiment investit dans différentes catégories d'actifs, de pays et de secteurs. Il est géré activement afin de pouvoir réagir en temps opportun aux évolutions des conditions de marché. Il s'appuie pour ce faire sur des analyses fondamentales et comportementales, sans fournir de garantie sur le rendement. Dans une position neutre, la pondération est de 50% en obligations, instruments du marché monétaire mais aussi liquidités et de 50% en actions. Le gestionnaire peut toutefois décider en fonction des conditions de marché de modifier ces pondérations.

► Considérations ESG :

Le Compartiment a pour vocation d'investir dans des entreprises et des institutions qui visent un développement responsable en respectant l'environnement, leurs rôle social et une bonne gouvernance. Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer au Prospectus ainsi qu'au site internet <https://www.ing-isim.lu/ESG>.

► Heure limite de négociation :

Les investisseurs peuvent demander le remboursement de leurs parts sur une base quotidienne, conformément à la rubrique concernée du prospectus du Fonds.

► Politique de distribution :

Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

► Indice de référence :

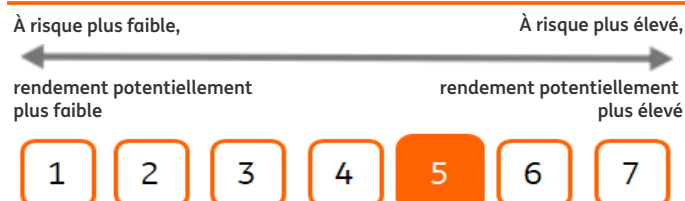
Le gestionnaire gère le Compartiment de manière active, c'est-à-dire qu'il sélectionne les investissements à sa discrétion, et n'utilise pas d'indice de référence.

► Profil d'investisseur :

Le Compartiment s'adresse aux investisseurs pour qui les éléments ESG ont un rôle prééminent souhaitant investir et recherchant une croissance du capital sur la durée de détention minimale recommandée d'au moins 5 ans (« long terme ») et pour lesquels le niveau de risque des actions et des instruments assimilés à des actions de tous les secteurs et des titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire est approprié.

Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ni qu'il le sera pendant la période de détention recommandée, et il existe un risque de perte du capital investi. De plus amples informations sur les sujets susmentionnés et des explications sur certains des termes utilisés dans le présent document sont disponibles dans le prospectus du Fonds et dans les Informations supplémentaires du Compartiment.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Compartiment sur une période de 5 ans.

La Catégorie de risque 5 reflète des gains et/ou des pertes potentiels élevés pour le portefeuille.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque associée au Compartiment n'est pas garantie et pourrait évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de rendement: est fortement lié au risque du marché. Il est considéré comme élevé.

Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par des variations des taux de change. Il est considéré comme moyen.

Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie. Il est considéré comme moyen.

Risque d'inflation: risque de diminution de la valeur réelle des actifs en portefeuille des organismes de placement collectif. Il est considéré comme moyen.

Risque de concentration: risque lié à une grande concentration des investissements dans certains actifs ou sur certains marchés. Il est considéré comme moyen.

Frais

Les frais et commissions sont utilisés pour couvrir les coûts opérationnels du Compartiment, y compris la commercialisation et la distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,16%

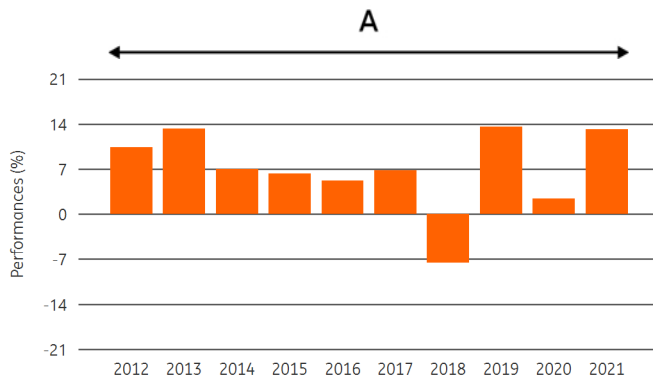
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour de plus amples informations sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter aux sections correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse www.ing-isim.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Il est possible que la valeur de vos investissements varie de manière considérable du fait de la politique d'investissement, et il n'est pas garanti que vous récupériez votre investissement initial.

Date de création du Compartiment : 02/02/1987

Date de lancement de la classe d'actions : 19/02/1987

Devise de référence : EUR.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds (en %)	10,40	13,30	7,00	6,30	5,20	6,80	-7,60	13,60	2,40	13,20

A: Cette performance a été obtenue lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes.

Informations pratiques

Dépositaire : Belfius Banque Belgique S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

Informations complémentaires : Le fonds d'épargne-pension Star Fund est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) de droit belge qui remplit les conditions de la Directive 2009/65/CE géré conformément à cette même Directive par la société de gestion, ING Solutions Investment Management S.A. Les informations suivantes sont disponibles gratuitement sur les sites Internet www.ing.be et www.ing-isim.lu : le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports annuels et les rapports semestriels. Des exemplaires sur papier peuvent être obtenus gratuitement, en français et en néerlandais, auprès des établissements qui fournissent le service financier. Le service financier apporté au FCP est fourni par ING Belgium S.A. La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Elle est également disponible auprès des établissements qui fournissent le service financier. Des informations sur les paiements, les participants, les rachats ou les remboursements de parts, et des informations sur le FCP sont disponibles au public auprès des bureaux des établissements qui fournissent les services financiers.

Politique de rémunération : la version actualisée en anglais de la politique de rémunération d'ING Solutions Investment Management S.A. est jointe au prospectus et peut être consultée sur le site Internet <https://www.ing-isim.lu/policies>.

Fiscalité : le droit fiscal en Belgique, l'État membre dans lequel le Fonds a été créé, peut affecter le statut fiscal personnel des investisseurs. Le traitement fiscal est fondé sur les situations individuelles et est susceptible de changer à l'avenir. Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

Informations légales : ING Solutions Investment Management S.A. peut uniquement être tenu responsable des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties correspondantes du prospectus du FCP. Toutes les informations fondamentales à la compréhension par l'investisseur des éléments de l'investissement sont incluses dans le présent document. Ce document est spécifique au compartiment et au type de parts du compartiment mentionné au début de ce document. Les passifs et les actifs de chaque compartiment sont séparés. Le rapport annuel (semestriel) est préparé par le Fonds pour l'ensemble des compartiments.

Le Fonds est agréé en Belgique et surveillé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

ING Solutions Investment Management S.A. est agréée dans le Grand-Duché de Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Le présent document d'informations clés pour l'investisseur est exact et à jour au 01/11/2022.